

## FAUGUERNON Conseil municipal du 26 juin 2018    Compte rendu

Séance ouverte à 20h00

Présents : S TOUGARD C GUESDON J BESNIER D GAUTIER JP MALFILATRE P FLAMAND MC HUBY L JESSUS (à partir de la délibération 5)

Excusés : J LEVASSEUR C BACQ A GUERIN

Délibération 1 : la commune renouvelle son adhésion à l'association Fredon (destruction des nids de frelons asiatiques) et prend en charge les interventions.

Délibération 2 : le point est fait sur la situation financière et la décision budgétaire modificative 1/2018 est adoptée. Aucune surprise notable sur le budget de fonctionnement (la baisse de la dotation principale de l'Etat est confirmée) et le budget d'investissement, avec notamment les subventions obtenues, est abondé de près de 20 000 €. Les travaux 2018 devraient approcher 65 000 € (mairie, église, voirie, aire conteneurs), sans emprunt et sans obérer la situation de fin d'exercice.

Délibération 3 : subventions aux associations. Une subvention de 60 € est allouée aux Archers du Pays d'Auge (2 adhérents de Fauguernon) et une subvention/participation de 885 € pour l'école Saint Jean Baptiste de la Salle (deux enfants).

Délibération 4 : Syndicat intercommunal de traitement des eaux. La commune donne un avis favorable pour que 9 communes reprennent la compétence Eaux pluviales (pour mémoire, Fauguernon n'a pas de réseau d'eaux pluviales – les eaux s'écoulent naturellement).

Délibération 5 : la commune valide la proposition du SDEC Energie pour l'éclairage du cheminement vers la mairie – participation de la commune = 5 364 €

Informations et questions diverses :

- Travaux à la mairie (fenêtres, volets, porte, isolation) : ces travaux doivent être réalisés en octobre – entreprises Dos Santos et A4Rénovation.
- Travaux de voirie (Morbec, Pavillon, ...) : ces travaux doivent être réalisés avant le 31 août – entreprise Viquesnel Le Pin
- Parking : le projet sera lancé pour 2019, avec un accès sur le Chemin de l'Eglise.
- Mutuelle « communale » - le conseil ne donne pas suite à la proposition du groupe Axa pour servir d'intermédiaire entre l'assurance et d'éventuels clients.
- Internet Très haut débit. Le Maire a été invité à une réunion avec le Conseil départemental le 14 juin. En résumé, les travaux reprennent et pour Fauguernon = finalisation du projet avec les élus au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2018 et travaux de pose de la fibre optique au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018.
- Chemins :
  - Les travaux 2018 de broyage des bermes et la taille des haies ont commencé

- Pour 2019, la taille des haies ne pourra intervenir avant le mois de septembre (nouvelle réglementation nationale)
- Boue sur le Chemin d'Angerville – Claude Guesdon va intervenir pour enlever cette boue.
- Chemins ruraux non bitumés. Plusieurs chemins sont envahis par herbes et branches. Le Maire est autorisé à solliciter Bac Environnement pour intervention.
- Agglomération Lisieux Normandie. Lutte contre les incendies : les communes ont de nouvelles obligations et contraintes. Réunion des maires prévue le 28 juin pour mutualiser les procédures, les travaux et les contrôles. A suivre ... des travaux à réaliser et des coûts. Le Maire interviendra aussi auprès de deux propriétaires pour faciliter l'accès des véhicules de secours – acquisition de terrain dans un virage (Chemin de la Boullaye et Chemin du Lieu Montfort).
- Couverture de l'église : le couvreur M Mordant est intervenu (nettoyage et remplacement d'ardoises).
- Chemin privé desservant plusieurs habitations. Les communes peuvent, sur demande de propriétaire (aucune demande reçue à ce jour), reprendre un tel chemin. La position du Conseil est partagée et le rappel d'un principe est formulé : la reprise (pour l'entretien et réparations) se fait sur un chemin en état neuf ou équivalent.
- Traitement phytosanitaire des parcelles agricoles pouvant causer des dommages aux plantations des parcelles voisines. Il s'agit d'une question de voisinage. Les propriétaires subissant les dommages sont appelés à prendre l'attache de la DREAL (Préfecture du Calvados) dès constatation des dommages.
- Autorisations d'urbanisme. Un seul nouveau dossier pour un abri de jardin.
- Déplacement des panneaux d'information, pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite : les conseillers municipaux réaliseront le travail au cours du mois d'août.
- Recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie pour le 1<sup>er</sup> septembre. Les candidatures seront closes le 30 juin. A ce jour, 7 candidatures (féminines) reçues : le Maire décidera de la lauréate au mois de juillet.
- Réunion pour la préparation du journal 37 = le 9 juillet à 20h00 au Lieu Chouquet
- Mariage le 30 juin avec un enfant De Bernardi. Il fera beau à 16h00.

Le Maire

S TOUGARD

Séance close à 22h15